

**STAGE PHOTO NATURE**

avec Patrick Trécul, guide et photographe de nature  
[www.patricktrecul-photo.com](http://www.patricktrecul-photo.com)

# Week-end de photo nature en Marais Breton

3,4 et 5 janvier  
2020



HIBOU DES MARAIS,  
PAYSAGES, LIMICOLES...

335 €/PERS.  
+ 55 € HÉBERGEMENT  
4 PERSONNES MAX.

## Lieux :

Le Marais Breton vendéen est une grande zone humide située entre la baie de Bourgneuf et l'île de Noirmoutier. Il accueille tout au long de l'année des populations d'oiseaux remarquables. Durant ce stage, ce sont donc les hivernants que nous essaierons de photographier alternativement depuis des affûts fixes, flottants et en voiture.



## Hébergement :

Vous serez accueillis dans une yourte confortable au village de «La Grande Réjouie» à Bouin (85). Les repas chauds vous seront fournis mais leur préparation sera réalisée de manière collective, tout comme les quelques «corvées quotidiennes» qui seront partagées. Plus d'informations vous seront envoyées prochainement sur le nécessaire de couchage à prévoir.

## Programme jour 1\*:

11h00 : Accueil au logement, installation et présentation du week-end.

Repas au gîte (pour ce premier repas, prévoir votre pique-nique)

Après-midi : découverte des sites de prise de vue et possibles photos depuis le véhicule

Fin d'après-midi : Affûts en binômes au hibou des marais et autres rapaces

Repas du soir en commun et formation à la yourte d'après vos photos du jour.

## Programme jour 2\*:

Matinée : Affût limicoles dans la baie (marée montante) en affût fixe ou affût flottant dans une lagune pour celles ou ceux qui voudraient essayer.

Repas au gîte

Début d'après-midi : visionnage des premières photos réalisées

Fin d'après-midi : Affûts en binômes au hibou des marais et autres rapaces

Repas du soir au gîte et sortie photo nocturne paysages (passage du Gois, Port du bec, ...)

## Matériel photo nécessaire :

- Il est indispensable pour ce stage de venir avec :
- un appareil photo réflex numérique
  - un téléobjectif d'au moins 400 mm (oiseaux)
  - un objectif standard (scènes de vie, paysages)
  - un trépied (prêt possible)



## Programme jour 3\*

Début de matinée : Affût limicoles dans la baie (marée montante) en affût fixe ou affût flottant dans une lagune pour celles ou ceux qui voudraient essayer.

Fin de matinée : rangement du gîte

Repas au gîte

Après-midi : Affût rapaces au choix

*\* programme indicatif, susceptible d'évoluer en fonction des aléas climatiques et des desideratas des participants.*

### **Conditions générales de vente :**

- L'organisateur et unique intervenant au cours du stage est Patrick Trécul, Guide et Photographe naturaliste indépendant, dont l'entreprise est installée au n°4 grande Rue, 44190 Boussay. SIRET n°50774455500024
- Malgré une préparation minutieuse, la présence des animaux, libres et sauvages, devant les affûts ne pourra en aucun cas être garantie. Un facteur chance est toujours présent.
- Les participants s'engagent en conscience qu'il s'agit d'un stage de groupe et que leur participation implique leur respect des règles élémentaires de vie collective. L'organisateur tient particulièrement à assurer la convivialité du stage.
- L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des éventuels aléas climatiques qui rendraient certains temps du programme impossibles ou compliqués à réaliser. En cas de journée «noire» (impossibilité complète de sortir), il pourra vous proposer une sortie individuelle de substitution ultérieurement.
- L'organisateur peut vous conseiller sur vos équipements vestimentaires, mais vous serez responsables de votre équipement et du fait qu'il soit adapté à des séances de prise de vue en extérieur au coeur de l'hiver.
- Les repas fournis seront composés pour l'essentiel de produits bios et/ou locaux. En cas d'intolérance ou d'allergie à un ingrédient particulier, merci de le faire savoir au moins 8 jours avant le début du stage.
- Le règlement devra être effectué en 3 chèques : 2 chèques à l'ordre de Patrick Trécul, un d'acompte de 100 € (encaissé à l'inscription), un chèque de 235 € encaissé après le stage. Ce chèque pourra vous être restitué pour une annulation à plus de 15 jours du début de stage, en revanche (sauf cas de force majeure), il sera encaissé pour toute annulation moins de 15 jours avant le stage. Le troisième chèque, de 55 €, à l'ordre de Mme Front, sera à donner sur place à notre hébergeur.
- Il est possible de vous fournir contre chèque de caution du matériel photo en prêt (boîtier réflex et/ou objectif sigma 150/600mm) pour toute inscription plus de 40 jours avant le début du stage. Il est aussi possible de vous faire profiter de réductions chez JAMA PHOTO NATURE ou chez IMAGE PHOTO THIERRY à Cholet dès la date de votre inscription (réductions dont vous pourrez bénéficier ensuite aussi longtemps que vous voudrez après le stage).
- L'envoi du paiement vaut pour acceptation des conditions présentées ci-dessus.

Pour plus d'informations, contactez moi au 06 71 49 44 69.